



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN



L'édito

## MINISTRE D'AFFICHAGE ÉLECTORAL ?

Pour son second mandat, le président Macron a promis un « changement de méthode » et une gouvernance « moins verticale »... Mais, un mois après son élection face à une candidate d'extrême droite qu'il a conduit à 40%, le changement tarde à prendre forme. Au contraire même, le gouvernement, annoncé avec beaucoup de retard, s'inscrit dans la continuité du précédent, les principaux ministres conservant leur portefeuille... tous, sauf J.-M. Blanquer qui se voyait pourtant bien poursuivre une carrière ministérielle.

Cette éviction témoigne bien d'une prise de conscience tardive du rejet unanime dont fait l'objet l'ancien favori du couple Macron auprès des personnels de l'éducation nationale. La nomination de l'historien Pap Ndiaye pour lui succéder est, au-delà du symbole, une véritable gifle pour J.-M. Blanquer tant les positions du nouveau ministre sont diamétralement opposées aux siennes. Mais on ne gouverne pas à coups de symbole. Et on sait, dans l'académie de Rennes, qu'un changement de pilote ne vaut pas changement de politique. L'universitaire Emmanuel Ethis, nommé Recteur il y a 3 ans pour apaiser les esprits après la crise provoquée par une Rectrice qui voulait tout bousculer et tout contrôler, n'a pas mené une politique différente.

C'est en rappelant régulièrement son empathie et sa considération pour les personnels qu'il a mis en œuvre la réforme du lycée, les suppressions de poste et la fin de la transparence dans les opérations de carrière.

**Dans le second degré, la situation est devenue critique. La crise du recrutement s'accroît car le métier n'attire plus les étudiants, la baisse inquiétante des admissibles aux concours en témoigne, et plus seulement dans les disciplines scientifiques.** Mais comment ne pas le comprendre quand on observe la réforme de la formation initiale (lire page 4) ? **Une revalorisation importante et inconditionnelle est urgente, pour faire face au déclassé salarial de nos métiers, aggravé encore par l'inflation et le gel du point d'indice.** Notre académie n'était pas jusqu'ici la plus touchée par la pénurie d'enseignants, mais les perspectives sont préoccupantes pour la rentrée.

Le bilan éducatif du président Macron est désastreux et son projet (redéfinition des statuts, démantèlement du collège...) l'est tout autant. **Le SNES-FSU appelle à s'y opposer dans les urnes en juin et, quel que soit le résultat des législatives, continuera à porter la parole des personnels pour obtenir une revalorisation et reconstruire le service public d'éducation.**

Rennes, le 22/05/22



Frédérique LALYS



Matthieu MAHÉO

Cosecrétaires généraux  
du SNES-FSU Bretagne

# La citation

« L'instruction doit être universelle, c'est à dire s'étendre à tous les citoyens. Elle doit être répartie avec toute l'égalité que permettent les limites nécessaires de la dépense, la distribution des hommes sur le territoire. »

Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de CONDORCET



# Échos des mobilisations

FSU35 @fsu\_35 8 MARS

Plus de 1000 manifestant.es à #Rennes pour les droits des femmes ce midi. Pour l'égalité salariale on ne lâche rien ! #FSU #FSU35 Les syndicats et associations tiennent cet après midi des stands place de la République



3:28 PM - 8 mars 2022 -

Le Païh Gwen @lepaighwen 12 MARS

A Rennes, comme partout en France ce 12 mars, journée de mobilisation avec deux temps forts pour le #climat #DontLookUp et pour la paix en #Ukraine avec la @fsu\_35



12:53 PM - 12 mars 2022 -

SNES Morbihan @SNES56 17 MARS

Pour nos #Salaires, pour nos #pensions... Lorient se mobilise !! #revalorisation #greve17mars



10:57 AM - 17 mars 2022 - 1

SNES-FSU Bretagne @SNES\_bretagne 1<sup>ER</sup> MAI

Belles manifestations #1erMai sous le soleil en Bretagne à #Rennes (+2000 personnes, haut g.), à #SaintBrieuc (+1000 personnes, haut d.), à Quimper (bas g.), Brest, Saint-Malo (bas d.)... Pour défendre l'emploi, les salaires, les pensions, les services publics, la justice sociale!



1:00 PM - 1 mai 2022 -

# STAGES DE L'OBSERVATOIRE DU SNES BRETAGNE : VERS LA NOUVELLE SAISON

Les collègues ont apprécié de se retrouver en présentiel et pouvoir échanger sans interface ou décalage lié à la visio avec les intervenant-es, sur les thèmes de la laïcité, de l'égalité entre les hommes et les femmes et des élèves allophones. Seul le stage sur l'oral a dû être annulé en raison du contexte sanitaire du mois de janvier. Nous le reconduisons donc pour l'année scolaire qui vient et réfléchissons au reste de la programmation. En attendant de la découvrir, vous pouvez lire les comptes rendus des stages de cette année sur l'espace adhérents du SNES Bretagne. Vous pouvez également contribuer à notre réflexion en participant à la courte consultation sur le programme de nos stages. [r.snes.edu/Enquetes](https://r.snes.edu/Enquetes)

Frédérique LALYS



# STAGE FSU BRETAGNE D'OCTOBRE : « TOUS RESPONSABLES ! » L'ÉTHIQUE DES FONCTIONNAIRES FACE AU NOUVEAU MANAGEMENT PUBLIC



Au-delà du recrutement et de l'évaluation des enseignant-es, la formule parle à chacun-e de nous. En effet, le thème de l'éthique et de la responsabilité s'est largement imposé dans la Fonction publique et, au delà, à l'ensemble des Services publics. Paradoxalement, loin de contribuer à conforter l'autonomie de jugement et d'action des personnels, cette « responsabilisation » semble surtout invoquée pour renforcer les hiérarchies chargées de mettre en œuvre les transformations successives imposées à nos missions et à nos métiers. Afin de mieux comprendre ce qui se joue derrière cette rhétorique éthique, notre journée de réflexion commencera par un regard rétrospectif sur les transformations de la Fonction publique. **Odile Join-Lambert**, professeure à l'Université de Versailles-St-Quentin-en-Yvelines, analysera l'histoire récente de ces transformations et leurs effets sur la façon dont les hiérarchies considèrent aujourd'hui la « manière de servir » des agent-es. **Evelyne Bechtold-Rognon**, IA-IPR en philosophie, ancienne Présidente de l'Institut de recherches de la FSU, nous permettra, à partir de sa connaissance des mots et des méthodes du *Nouveau Management public*, de mieux saisir comment la rhétorique de la « responsabilité » vient compléter la boîte à outils managériale pour imposer « l'acceptation du changement » aux personnels. A partir de la lecture des textes régissant nos statuts et obligations, **Paul Devin**, ancien Inspecteur de l'Éducation nationale et Président de l'Institut de recherches de la FSU, nous aidera à démystifier la rhétorique éthique actuelle afin de souligner les possibilités réelles que nous avons de résister aux injonctions.

Ce stage syndical se tiendra à Rennes le **mardi 11 octobre 2022**. Inscription : [r.snes.edu/StageFSU](https://r.snes.edu/StageFSU)

Jean-Marc CLÉRY, secrétaire régional de la FSU Bretagne

# CONGRÈS DU SNES : DÉCIDER ENSEMBLE !

SNES-FSU Bretagne @SNES\_Bretagne 6 AVRIL SNES-FSU Bretagne @SNES\_Bretagne 7 AVRIL SNES-FSU Bretagne @SNES\_Bretagne 9-13 MAI

Congrès #SNES2022 Bretagne à Locronan : le travail en commission a nourri de nombreuses réflexions et des débats riches sur les textes d'orientation du SNES-FSU en vue du congrès national de mai.



7:22 PM - 6 avr. 2022 - Talltus for Android

Congrès académique du SNES Bretagne de Locronan : le thème 3 est adopté !



3:51 PM - 7 avr. 2022 - Talltus for Android

La délégation du SNES Bretagne remercie les camarades du @SNESMontpellier pour l'organisat° impeccable de ce #congrèsSNES studieux, convivial et surtout revendicatif! Nous avons pu travailler ensemble, co-construire le projet et le revendicat° du @SNESFSU pour une école commune!



# DÉMOCRATIE SYNDICALE...

Tous les trois ans, le SNES organise des congrès académiques et un congrès national qui permettent de redéfinir ses textes de mandats, ses orientations et les modalités d'action du syndicat pour la période suivante. Après un congrès académique studieux à Locronan les 6 et 7 avril dernier, les camarades désigné-es ont défendu les textes qui y avaient été adoptés lors du congrès national du SNES, qui s'est tenu du 9 au 13 mai à Montpellier. Vous pourrez rapidement retrouver les textes adoptés sur le site national du SNES-FSU. [www.snes.edu](https://www.snes.edu)

Joël MARITEAU



# BONNE RETRAITE FRANÇOISE !

**Françoise Gibert** a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Commissaire paritaire depuis 2005 (avec une interruption de 2014 à 2018), Françoise était une permanencière à l'écoute des collègues, avertie des règles, du droit et toujours de bon conseil. Sa rigueur et son efficacité ont été très précieuses, tant à la permanence téléphonique, que pour le suivi des dossiers des collègues. Elle a défendu les collègues aussi dans les commissions de réforme face aux médecins qui ne comprenaient pas les difficultés spécifiques de nos métiers. Professeure d'histoire-géographie, ses analyses sur l'évolution du métier et les contenus d'enseignement de ces disciplines au lycée enrichissaient la réflexion syndicale au secrétariat académique. Avec un vrai sens de l'hospitalité, Françoise a de nombreuses fois accueilli les militant-es résidant hors de la métropole rennaise.

Pour tout cela, le secrétariat remercie chaleureusement Françoise, en espérant qu'elle garde un peu de place pour le SNES dans son emploi du temps déjà bien rempli de jeune retraitée.

Le secrétariat académique



## LYCÉE BRÉQUIGNY : LA RÉPRESSION DE LA JEUNESSE N'EST PAS UNE OPTION

*Ces derniers mois, des lycéens et lycéennes du Lycée Bréquigny de Rennes ont fait face à une répression musclée de la part des forces de l'ordre. Témoignage de Juliette Perrot, S1 du lycée Bréquigny, représentante élue des personnels au conseil d'administration.*

En mai 2021, engagés contre la tenue des épreuves terminales du baccalauréat au vu du protocole sanitaire subi tout au long de l'année, iels avaient eu recours à des blocus du lycée. Nous avons alors déjà déploré l'usage par les forces de l'ordre de gaz lacrymogènes, de coups de matraque et de menace au LBD à leur rencontre.

Le 27 janvier dernier, lors de la journée d'action de la fonction publique pour des moyens supplémentaires face à la casse des services publics organisée par le gouvernement en place, des lycéen·nes ont à nouveau bloqué le lycée. Ce jour-là, la répression à laquelle iels ont dû faire face s'est avérée totalement démesurée. Une lycéenne blessée par une grenade lacrymogène a même dû subir six points de suture au crâne. Depuis, elle a porté plainte contre la police, et l'IGPN a interrogé plusieurs enseignant·es présent·es sur les lieux ce jour-là.

La semaine suivante, le 3 février, le lycée était à nouveau bloqué en protestation contre les violences policières de la semaine précédente et pour dénoncer la précarité étudiante. Ce jour-là encore, les forces de l'ordre ont eu recours aux gaz lacrymogènes.

Ces violences policières ne sont pas restées sans réponse, les représentant·es des personnels les dénonçant en Conseil d'Administration du lycée, par des communiqués intersyndicaux, ou encore en audience intersyndicale au rectorat.



Mais le 17 mars dernier, lors de la journée d'action interprofessionnelle pour l'augmentation des salaires, le lycée étant à nouveau bloqué, la police a eu recours à un nombre impressionnant de grenades lacrymogènes, poussant celles et ceux qui étaient en classe à fermer leurs fenêtres car les gaz s'infiltraient dans le lycée.

**Le SNES dénonce un tel recours systématique à la violence de la part des forces de l'ordre et rappelle que les lycéen·nes mobilisé·es ne sont pas des délinquant·es mais des citoyen·nes en devenir qui expriment des revendications et qui doivent être écouté·es.**

**Juliette PERROT, S1 du lycée Bréquigny, élue en C.A.**

### INTRA 2022 : QUEL RECOURS ?

Après l'étape de la vérification des barèmes, les résultats du mouvement devraient être disponibles le 14 juin. En dépit de la fin des commissions paritaires d'affectation, le SNES-FSU Bretagne continue de conseiller et d'accompagner les collègues dans leurs démarches. En cas de non mutation ou d'affectation en dehors des vœux ou en cas de difficulté personnelle, **les collègues sont légitimes à engager un recours auprès de l'administration. Prenez rapidement contact avec la section académique !**

**Fabienne STÉPHAN, Martin GEORGES-SAINT-MARC**

### CONGÉS DE FORMATION : GÉNÉRATION OPACITÉ...

L'obtention d'une formation rémunérée au cours de sa carrière est une possibilité offerte à tout personnel de l'Éducation nationale, titulaire et non titulaire, à l'exception des AED et personnels stagiaires. Il est possible de bénéficier de 36 mois de congé de formation professionnelle (CFP) sur l'ensemble de la carrière, dont 12 mois rémunérés. Néanmoins, la difficulté pour bénéficier de ce CFP va croissante. Pour les collègues, les refus s'accumulent, certain·es doivent attendre plus d'une dizaine d'années avant d'obtenir un congé rémunéré. Sans groupe de travail dédié, il est difficile de comprendre et expliquer les raisons des refus. Le SNES-FSU vous accompagne dans vos démarches pour demander ces explications légitimes. **+ d'infos : [r.snes.edu/CFP2022](mailto:r.snes.edu/CFP2022)**

**Fabienne STÉPHAN, Martin GEORGES-SAINT-MARC**

### DISPARITION

#### PIERRE PICART NOUS A QUITTÉS BRUTALEMENT

Secrétaire de S1 investi au lycée Amiral Ronarc'h de Brest, dont il a fait une place forte du SNES-FSU, Pierre était un enseignant de maths bienveillant auprès des jeunes collègues débarquant dans son lycée. Il a longtemps milité au sein du bureau du S2 29, et œuvré comme commissaire paritaire académique. Pendant des années, Pierre fut aussi le représentant de la FSU 29 dans la SCI « Les Amis de la Maison du Peuple » qui héberge tant le SNES que la FSU à Brest.

Retraité, il a longtemps fait partie du bureau de la section des retraité·es du SNES-FSU 29. Il a participé activement, et en pleine forme apparente, à notre dernière Assemblée Générale le 22 mars dernier qui a préparé le Congrès académique de Locronan. Nos pensées vont à ses proches, ses camarades et ses collègues.

**Youn LEROY,**

*pour la section retraité·es du SNES-FSU 29*

## LA RETRAITE N'EST PAS LA FIN DE TOUT !

**La retraite est un moment très important de notre existence personnelle. Elle signifie une rupture avec notre corps de métier et implique un autre mode de fonctionnement social.**

Pour éviter l'isolement pouvant en découler, il est essentiel, pour nous retraité·es syndiqué·es, de ne pas nous couper de nos collègues actifs, de poursuivre les engagements communs, et, tout particulièrement, nous opposer à la baisse du pouvoir d'achat, qui implique une augmentation des salaires, des pensions et la fin du gel du point d'indice.

Nous devons, actif comme retraité, nous mobiliser pour que les services publics restent accessibles sur tout le territoire de façon égalitaire à chaque citoyen, et, tout particulièrement, celui de la santé bien malmené comme la crise du COVID l'a montré de façon patente.

Pour mener à bien ces combats, il faut continuer à s'organiser au sein de la FSU et du « Groupe des 9 » qui assurent le lien avec les partenaires sociaux, et surtout avec les actifs.

Pour celles et ceux qui seront à la retraite prochainement, restez syndiqués. La préservation de nos droits sociaux, dont ceux

propres à la protection sociale, qui garantit une solidarité intergénérationnelle, sera toujours d'actualité. Et tout autant le sont la défense du code des pensions, le statut des fonctionnaires et la création d'un service public de l'autonomie

Vous pouvez contacter un·e militant·e « SNES/retraité·e » à la section académique, à Rennes, le vendredi matin, de 10 h à midi, au 02.99.84.37.00. Vous poserez les questions pratiques sur le passage à la retraite, comme par exemple le fonctionnement de la MGEN qui devient de plus en plus difficile à saisir. Vous pouvez également nous contacter par courriel pour plus d'informations sur nos activités, notre fonctionnement et l'aide que nous apportons aux syndiqué·es dans cette vie nouvelle.

Mél: [enretraite@rennes.snes.edu](mailto:enretraite@rennes.snes.edu)

Ces graves sujets n'engendrent pas la morosité. Verres de l'amitié, lectures de livres, repas communs..., renforcent la qualité et la richesse de nos échanges. Ils contribuent au plaisir que nous avons à nous retrouver dans ces occasions.

**J.-L. Le Guellec (22) ; Y. Leroy (29) ; G. Hamon (35) ; J. Bouglouan (56)**  
**pour les sections « Retraité·es » du SNES-FSU Bretagne**

# REFORME DE LA FORMATION INITIALE : ENTRÉE DANS LE MÉTIER PRÉCARISÉE ET FRAGMENTÉE...

La réforme Blanquer de la formation a transformé le pilotage des INSPE, porté le concours de la fin du M1 MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) à la fin du Master 2 puis a modifié les épreuves des CAPES et du concours de CPE. A la rentrée prochaine, les conséquences de cette réforme sont nombreuses tant pour les conditions d'entrée dans le métier que pour l'organisation des services du fait de la variété des types de supports à réserver pour ces collègues. Elle peut également avoir des répercussions sur la construction de services dans les établissements et les affectations des TZR ou le recrutement des collègues contractuels du fait des inconnues liées aux affectations des étudiants et stagiaires.

Frédérique LALYS



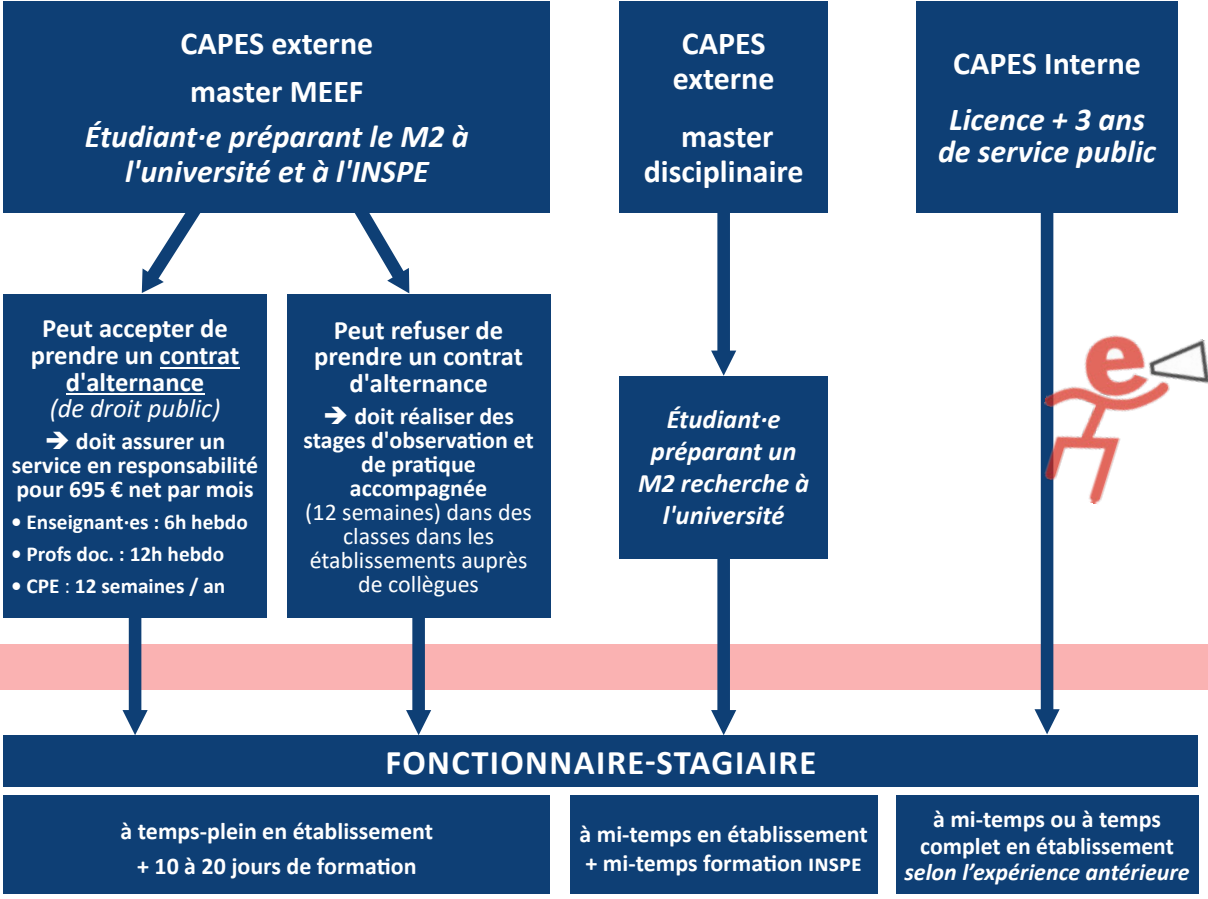
**Concours préparé et conditions de diplômes exigés**

**Parcours en M2 pluriels**

**Place du concours**

**Modalités de l'année de titularisation**

**ENCORE DE NOMBREUSES INCONNUES...**



**QUID DES EMPLOIS DU TEMPS À LA RENTRÉE AU REGARD DES SUPPORTS RÉSERVÉS ?  
 QUID DU CALENDRIER DES AFFECTATIONS DES TZR ET DES RECRUTEMENTS DE NON-TITULAIRES ?  
 QUID DE L'ACCORD DE TUTRICES ET TUTEURS DANS LES ÉTABLISSEMENTS ?**

**CONDITIONS D'AFFECTATION DÉGRADÉES POUR LES TZR ET LES CONTRACTUELS CET ÉTÉ**

Au regard de la variété des situations, des nombreux supports réservés et des incertitudes quant à leur attribution, **les affectations des étudiants-contractuels et des stagiaires vont constituer une priorité pour le rectorat** et retarder les affectations des TZR ou des recrutements de collègues non-titulaires selon les besoins disciplinaires.

Cela va également poser des difficultés dans les établissements : prise de contact plus tardive avec les établissements, services partagés parfois éloignés, dévoilés tardivement, emplois du temps tardifs et conditions de travail dégradés...

**Le SNES académique a alerté le rectorat dès janvier sur ce risque et les difficultés que cela poserait quant aux conditions de travail des collègues.**

Lors du GT du 24 mai, le rectorat nous a indiqué que cette année les collègues TZR ne connaîtront leur affectation qu'après le 20 juillet en raison de l'affectation des stagiaires et étudiants-alternants à la mi-juillet. Les collègues TZR devraient savoir le 20 juillet s'ils ont une AFA ou non. Mais attention, les affectations pourront être plus tardives pour les remplacements de courte et moyenne durée. Des collègues en CDI ou CDD pourraient également avoir à assurer des suppléances, selon les besoins, dans certaines disciplines ou dans certains secteurs géographiques. Nous y reviendrons dans une publication spéciale et sur notre site.

Fabienne STÉPHAN

